



Plan d'actions alpin pour la conservation du tétras-lyre et de ses habitats

2017 – 2027

Bilan 2023





SOMMAIRE

RAPPELS	4
Bilan synthétique des actions menées en 2023	7
Bilan par actions menées en 2023.....	11
ACTION n°1	11
ACTION N°2	13
ACTION n°3	14
ACTION n°4	18
ACTION n°5	20
ACTION n°6	22
ACTION n°7	23
ACTION n°8	24
ACTION n°9	25
ACTION n°10.....	27
ACTION n°11.....	28
ACTION n°12.....	30
Acronymes	31

RAPPELS

Le Tétrás-lyre est une espèce à forte valeur patrimoniale, témoin de la présence d'habitats très riches sur le plan biologique. En France, son état de conservation peut être considéré comme défavorable, inadéquat d'après la typologie établie par le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) et classé « quasi menacé » dans la liste rouge nationale de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). Suite au constat d'une baisse des effectifs nationaux de Tétrás-lyre d'environ 10% entre les deux dernières décennies, la DREAL et la Région Rhône-Alpes (aujourd'hui Auvergne Rhône-Alpes) ont initié le premier plan d'actions pour la conservation du Tétrás-lyre et de ses habitats en 2010. Au vu des résultats et réalisations du premier plan, il a été décidé collectivement de poursuivre cette dynamique au travers d'un second plan d'actions alpin pour la conservation du Tétrás-lyre et de ses habitats 2017-2022 « PATLY 2 », puis de le prolonger jusqu'en 2027.



Jeune mâle de Tétrás-lyre

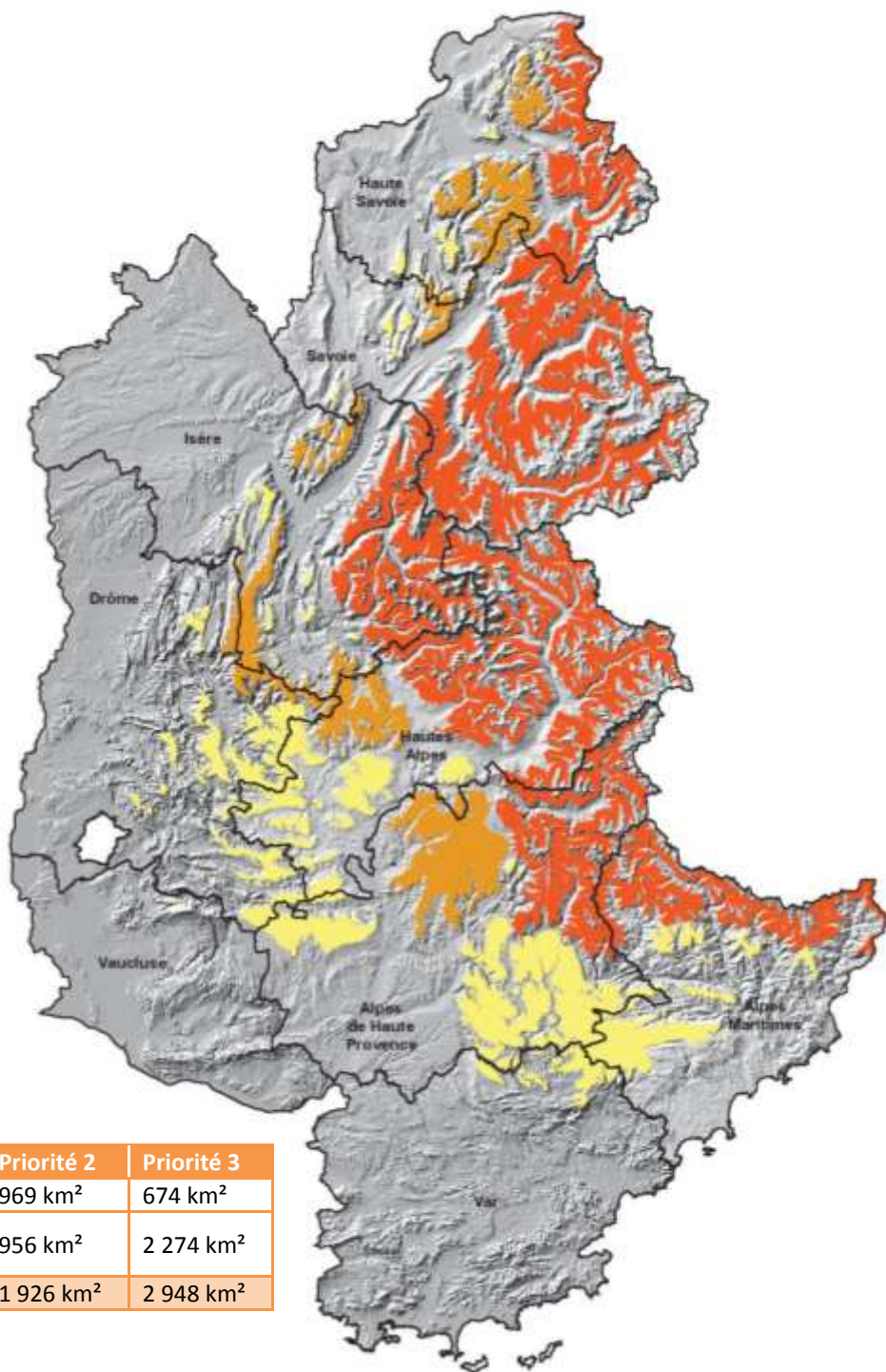
Cette démarche repose sur un large partenariat, afin de pouvoir agir simultanément sur les différents facteurs efficaces et à une échelle spatiale suffisante pour espérer obtenir des résultats tangibles. Outre la localisation et la hiérarchisation des enjeux, le plan d'actions s'attache, notamment, à coordonner les contributions des différents partenaires et à mobiliser les financements nécessaires à la mise en œuvre des actions. Les priorités spatiales retenues visent à maintenir une population viable à long terme et les connections avec la Suisse et l'Italie en tenant compte de l'évolution des aires de répartition chorologiques liées aux perspectives de changements climatiques.

Répartition des unités naturelles de présence par ordre de priorité spatiale

Priorité 1 : Unités naturelles (massifs ou vallées) qui abritent les effectifs les plus importants pour constituer une métapopulation viable, d'au moins 4 000 poules, ainsi que celles qui permettent d'assurer leur connexion par les versants.

Priorité 2 : Unités naturelles qui abritent des effectifs importants (au moins 60 poules) ; ainsi que les unités qui permettent de les « relier » à l'aire de priorité 1.

Priorité 3 : Autres unités de présence, incluses dans « l'aire de référence de la décennie 1980-1989 ».



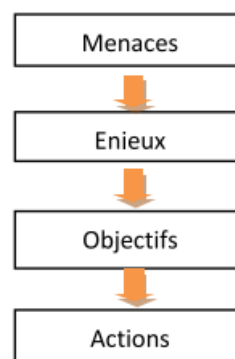
Région	Priorité 1	Priorité 2	Priorité 3
Auvergne Rhône Alpes	3 352 km ²	969 km ²	674 km ²
Provence Alpes Côte d'Azur	3 029 km ²	956 km ²	2 274 km ²
TOTAL	6 381 km ²	1 926 km ²	2 948 km ²

Source : Office Français de La Biodiversité/Observatoire des Galliformes de Montagne, 2010, rectification 2017

Les priorités d'actions sont déclinées à partir de la hiérarchisation des menaces qui pèsent sur l'oiseau (cf. Plan d'actions alpin pour la conservation du Tétrás-lyre et de ses habitats 2017-2022 - l'essentiel du plan d'actions).

Onze actions ont été proposées lors de l'élaboration du plan d'actions n°2. Une action supplémentaire sur les missions régaliennes, a été ajoutée lors du comité de pilotage du 18 avril 2018.

Ainsi, douze actions ont été retenues et seront mises en œuvre sur la période de 2018 à 2027.



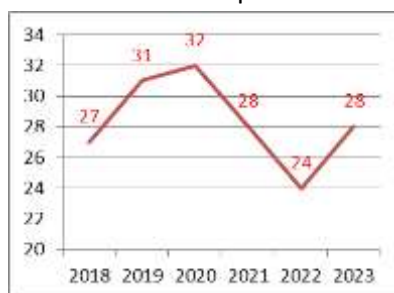
ACTIONS	PRIORITE
A1 : Disposer d'une boîte à outils opérationnelle pour la mise en œuvre et l'évaluation des actions engagées	2
A2 : Optimiser les stratégies d'interventions par l'identification, la priorisation et la cartographie des conditions environnementales et des pressions humaines influençant le statut de conservation du tétras-lyre	1
A3 : Multiplier les actions de conservation du tétras-lyre et de ses habitats à l'échelle locale	2
A4 : Intégrer la conservation et la quiétude des habitats dans les politiques publiques sectorielles dédiées à la montagne	2
A5 : Intégrer la conservation et la quiétude du tétras-lyre et de ses habitats dans les projets d'aménagement	2
A6 : Optimiser la gestion et la circulation des données inhérentes au plan d'actions	1
A7 : Harmoniser les missions régaliennes sur le tétras-lyre et ses habitats	2
A8 : Évaluer les impacts des actions de préservation/restauration du tétras-lyre et de ses habitats	2
A9 : Pérenniser et améliorer le suivi démographique du tétras-lyre	3
A10 : Organiser des formations labellisantes des acteurs du plan	1
A11 : Sensibiliser à la prise en compte des enjeux de conservation du tétras-lyre en période hivernale	2
A12 : Organiser la gouvernance du plan d'actions	1

Bilan synthétique des actions menées en 2023

Moyens consacrés à la mise en œuvre des actions

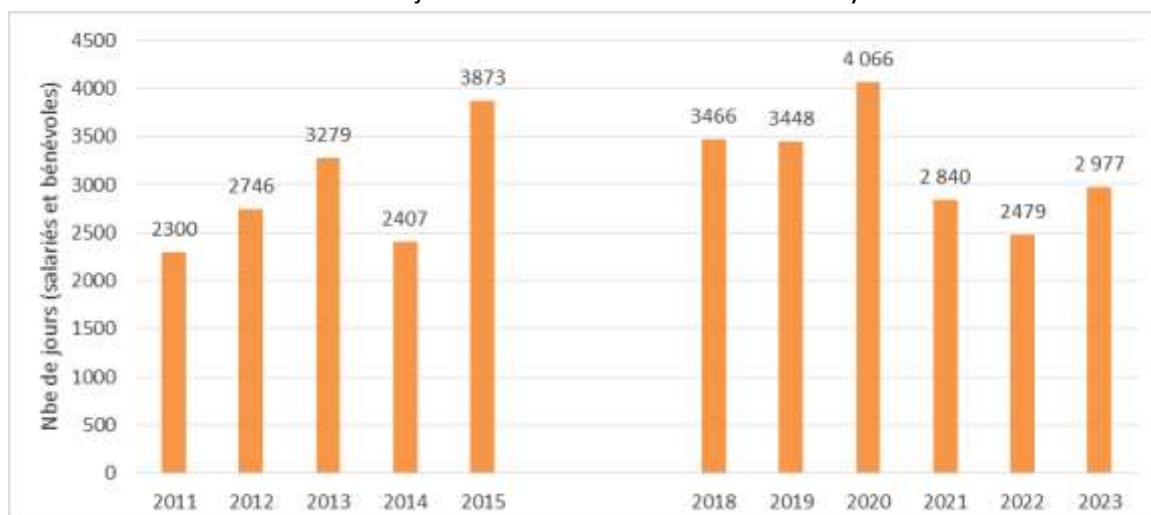
Les partenaires du plan d'actions ont été consultés afin d'obtenir une estimation du temps passé par action et ainsi du coût correspondant. A noter, que seuls certains partenaires réalisent un suivi précis du budget engagé. 28 structures (18 en AuRA réparties sur 4 départements, 8 en PACA réparties sur 3 départements et 2 alpines) ont renseigné le temps passé et/ou les actions réalisées durant l'année 2023 (1 conservatoire d'espaces naturels, 1 conseil départemental, 1 association pastoraliste, 1 Direction départementale des Territoires, 4 fédérations départementales des chasseurs, 2 fédérations régionales des chasseurs, 1 collectivité territoriale animatrice Natura 2000, 7 services départementaux de l'Office Français de la Biodiversité, 1 section de recherche de l'Office Français de la Biodiversité, l'Observatoire des Galliformes de montagne, 3 unités de l'Office National des Forêts, 2 parcs nationaux et 3 parcs régionaux). Le bilan financier est donc minimal et estimatif.

Evolution du nombre de structures ayant renseigné leur temps passé dans la mise en œuvre des actions du plan :



Au total, au minima 2 977 jours (2 485 jours en 2022) ont été consacrés à la mise en œuvre des actions du plan en 2023, dont 2 239 jours (1 755 jours en 2022) pour les personnes salariées et 738 jours (730 jours en 2022) pour les bénévoles mobilisés notamment lors des comptages de Tétrasyre au printemps et mise en place de zones de tranquillité et systèmes de visualisation des câbles. Les temps passés en 2023 sont équivalents aux nombres de jours déclarés en 2021, année équivalente également en nombre de structures ayant réalisé le bilan.

Nombre de jours mobilisés en faveur du Tétrasyre :



Les informations sur le temps passé et les données financières fournies par certains partenaires permettent de faire une estimation minimale du coût de réalisation des actions du PA TLY 2 en 2023. 1 028 729€ (779 752€ en 2022) ont été consacrés à la mise en œuvre des actions du PA TLY 2, dont 73 800€ (72 950€ en 2022) estimés pour le temps passé par des bénévoles (considérant une journée bénévole valorisée à 100€). 314 417€ (152 413€ en 2022) ont également été investis principalement pour la réalisation de travaux de réouverture d'habitats, les engagements MAE mais également pour la visualisation des câbles et le suivi d'oiseaux par collier GPS.

En 2023, la mise en place des actions a bénéficié d'un soutien financier de :

- L'Europe via le programme POIA, FEDER, N2000,
- Le ministère de l'agriculture,
- L'Etat via l'éco-contribution, le FNADT-CIMA,
- La DREAL Auvergne Rhône-Alpes,
- Les régions Auvergne Rhône-Alpes et Sud,
- Les conseils départementaux dont l'Isère et la Haute-Savoie,
- La communauté d'agglomération Grand Annecy
- L'Office Français de la Biodiversité via le programme GTNA et Agrifaune massif,
- Les domaines skiables,
- La Fondation Alpes Sauvage,
- France relance.

En 2023, le montant total minimal de l'ensemble des financements extérieurs s'élève à 505 021€ (369 265€ en 2022) soit 47% du montant total.

Focus régional :

		AuRA	PACA
Nombre de jours	Salariés	1 609	630
	Bénévoles	375	363
	total	1 984	993
Coût de mise en œuvre des actions	Salariés	474 531 €	165 981 €
	Bénévoles	37 500 €	36 300 €
	Prestation, achat de matériels, ...	288 828 €	25 589 €
Montants des financements extérieurs (%)		51 %	41 %
Montants des auto-financements (%)		49 %	59 %

Concernant la répartition du temps passé par domaine d’actions, les actions appartenant au domaine d’actions « amélioration des connaissances », ont nécessité le plus grand nombre de jours (1 600 jours salariés et bénévoles).

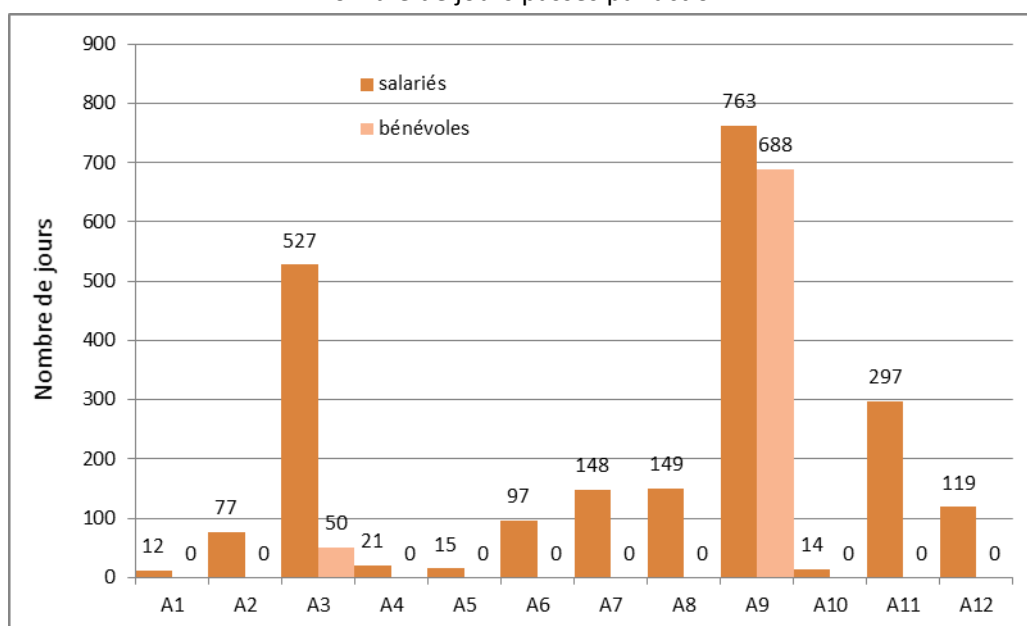
Répartition du temps passé (jours salariés et bénévoles) par domaine d’actions

Année	Conservation	Amélioration des connaissances	Sensibilisation et communication	Gouvernance
2010	45 %	49 %	3 %	2 %
2011	50 %	45 %	2 %	3 %
2012	38 %	57 %	1.5 %	3.5 %
2013	50 %	38 %	6 %	6 %
2014	39 %	49 %	8 %	4 %
2015	50 %	39 %	7 %	5 %
2018	37 %	54 %	4 %	6 %
2019	35 %	57 %	4 %	4 %
2020	32 %	53 %	6 %	9 %
2021	32 %	61 %	3 %	4 %
2022	25 %	62%	7%	6%
2023	32 %	54 %	10 %	4 %

Concernant la répartition du temps passé par action, l’action A9 « Pérenniser et améliorer le suivi démographique du Tétras-lyre » est l’action ayant mobilisé le plus grand nombre de jours (1 451 jours), suivi de l’action A3 « multiplier les actions de conservation du Tétras-lyre et de ses habitats à l’échelle locale » (5 jours).

Le graphique ci-après montre la répartition du nombre de jours consacrés à chaque action pour cette année 2023.

Nombre de jours passés par action :



Focus régional :

Répartition du temps passé (en nombre de jours salariés + bénévoles) par domaine de d'actions :

Région	Conservation	Amélioration des connaissances	Sensibilisation et communication	Gouvernance
AuRA	760	922	186	116
PACA	187	678	125	3

Répartition du temps passé (en nombre de jours salariés + bénévoles) par action :

Région	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	A11	A12
AuRA	12	68	438	13	12	77	140	102	820	13	173	116
PACA	0	5	143	8	3	20	8	47	630	2	124	3

Bilan par actions menées en 2023

Domaine CONSERVATION		
ACTION n°1	DISPOSER D'UNE BOITE A OUTILS OPERATIONNELLE POUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS	
	1 2 3	
Enjeux	CON 1 : Conservation, connexion et quiétude des habitats	CON 2 : Réduction des facteurs de mortalité anthropique
Objectifs stratégiques	OB 1 : Contenir la progression des ligneux et éviter le pâturage trop précoce dans les habitats de reproduction OB 2 : Maintenir les habitats et leur connexion dans le cadre des projets d'aménagement OB 3 : Limiter le dérangement pendant les périodes sensibles OB 4 : Préserver les essences forestières importantes en hiver	OB 5 : Limiter les pertes dues aux percussions dans les câbles OB 6 : Adapter la gestion cynégétique
Objectifs opérationnels	- Disposer d'outils, de connaissance et de gestion, standardisés à l'échelle du massif - Les mobiliser pour les actions de conservation à l'échelle locale	
Continuité avec le PA TLY 1	A2, A3, A4 et A9	
Description des opérations	O 1.1 : Perfectionner les diagnostics des habitats de reproduction et d'hivernage, notamment en intégrant un volet « autres galliformes » et « biodiversité remarquable » O 1.2 : Organiser une structuration des données de terrain à recueillir auprès des acteurs et référents locaux (type sciences participatives) O 1.3 : Mutualiser les méthodes de diagnostic pastoral et proposer des contenus types pour les documents cadres O 1.4 : Elaborer un guide des bonnes pratiques forestières, et de limitation du dérangement O 1.5 : Mettre à jour le guide Internet d'aménagement des domaines skiables au fur et à mesure de l'évolution des réglementations et en fonction des initiatives locales O 1.6 : Elaborer les critères d'un label « TLY » à décliner pour certaines pratiques et accompagner sa prise en compte dans les démarches de certification ou labellisation existantes	
Pilote de l'action	Fédération Régionale des Chasseurs AuRA et l'Observatoire des Galliformes de Montagne	
Etat d'avancement / Résultats principaux	O 1.1 : cette opération se limite à lancer des initiatives d'élaboration de diagnostics d'habitat pour les autres espèces de galliforme tel que le Lagopède alpin et la Perdrix bartavelle. Des initiatives ont précédemment été prises. De nouvelles s'effectuent dans les Pyrénées. De nouveaux essais de diagnostics pourront être effectués selon le modèle pyrénéen. O 1.2 : cette opération se décline en une organisation d'un réseau de référents sur l'ensemble du territoire alpin afin de faire remonter et centraliser les données de terrain ainsi qu'une mutualisation des bases de données opportunistes. De nombreuses structures ont leur base de données qu'ils transmettent au SINP. Les prochaines étapes sont une mutualisation, passerelles entre les bases de données et transfert des données galliformes aux SINP régionaux. O 1.3 : le Groupe Technique National Agrifaune « pastoralisme et petite faune de montagne » ont travaillé sur des diagnostics galli-pastoraux. Ces outils, dans un premier temps, seront portés à connaissance des autres partenaires. Une des actions de ces programmes Agrifaune est « promouvoir et compléter la boîte à outil du GNTA PPFM ». cette action contribue largement à l'action 1 du PATLY. deux journées techniques	

	d'échanges autour de protocoles de suivi de l'évolution des habitats naturels dont ceux du Tétrasyre ont eu lieu (17 structures y ont participé). Le tome 1 « Montagne » de « la Pastothèque » a été édité. Ce référentiel des mieux pastoraux, conçu par la plupart des services pastoraux avec l'appui de chercheurs, propose une typologie unifiée des milieux pastoraux. La pastothèque permet de les caractériser, décrit les fonctions d'alimentation mobilisables sur chacun, quantifie les ressources et aborde leur fonctionnalité climatique pour fournir aux éleveurs, bergers et acteurs du monde pastoral quelques clés d'adaptation aux effets du changement climatique. Elle intègre également des encarts sur les enjeux galliformes. Le collectif GTNA a également élaboré des fiches sur les enjeux Tétrasyre à destination des pastoraux O 1.4 : le collectif forestier met en œuvre des fiches techniques thématiques. O 1.5 : le guide d'aménagement des domaines skiables a été mis à jour (fond et forme) par la FDC 38, la FDC 74 et DSF. Sa promotion a été faite via des goodies, une newsletter DSF et par certains partenaires du PATLY. Il le sera de nouveau au fur et à mesure des nouveautés et actualités Le collectif du programme POIA Birdski a élaboré un Cahier technique « avifaune et domaines skiables partager l'espace »
Informations	- Rapport d'activités 2022-2023 du GTNA Pastoralisme et petite faune de montagne (PPFM) - Fiches sur les enjeux Tétrasyre estivaux du GTNA - La Pastothèque tome 1 « Montagne », H. Dodier et al., avril 2023 - Communiqué de presse « pastoralisme et petite faune de montagne – journées techniques : évaluation des pratiques pastorales – volet amélioration pastorales » - Guide Internet d'aménagement des domaines skiables - Newsletter Domaines Skiable de France : DS'lyre n°3 - Cahier technique du POIA Birdski « avifaune et domaines skiables partager l'espace » - Drive des groupes de travail thématiques du PATLY – « bibliographie » des différents groupes : https://drive.google.com/drive/folders/1JoiUq3LAelPSGFm83WuaO4KmfvcUSLuw?usp=drive_li nk

Domaine CONSERVATION		
ACTION N°2	OPTIMISER LES STRATEGIES D'INTERVENTION PAR L'IDENTIFICATION, LA PRIORISATION ET LA CARTOGRAPHIE DES CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES ET DES PRESSIONS HUMAINES INFLUENÇANT LE STATUT DE CONSERVATION DU TÉTRAS-LYRE	PRIORITE 1 2 3
Enjeux	CON 1 : Conservation, connexion et quiétude des habitats	CON 2 : Réduction des facteurs de mortalité anthropique
Objectifs stratégiques	OB 1 : Contenir la progression des ligneux et éviter le pâturage trop précoce dans les habitats de reproduction OB 2 : Maintenir les habitats et leur connexion dans le cadre des projets d'aménagement OB 3 : Limiter le dérangement pendant les périodes sensibles OB 4 : Préserver les essences forestières importantes en hiver	OB 5 : Limiter les pertes dues aux percussions dans les câbles OB 6 : Adapter la gestion cynégétique OB 7 : Éviter de favoriser les prédateurs
Objectifs opérationnels	- Cibler les actions de connaissance et de gestion - Orienter les politiques publiques et les dispositifs financiers dédiés	
Continuité avec le PA TLY 1	A1	
Description des opérations	O 2.1 : Caractériser spatialement et temporellement les pratiques pastorales en mobilisant notamment la dernière enquête pastorale O 2.2 : Caractériser spatialement et temporellement les pratiques sylvicoles en précisant les enjeux économiques et de protection O 2.3 : Caractériser spatialement et temporellement les pratiques touristiques et récréatives qui s'exercent au sein de l'aire d'incidence des domaines skiables O 2.4 : Caractériser spatialement et temporellement les pratiques récréatives hivernales hors de l'aire d'incidence des domaines skiables O 2.5 : Caractériser spatialement et temporellement les pratiques cynégétiques O 2.6 : Qualifier l'état de conservation des habitats de reproduction et d'hivernage en intégrant la dynamique d'évolution des milieux, notamment par télédétection O 2.7 : Etablir une cartographie hiérarchisée des contraintes/facteurs limitants pour le Tétras-lyre	
Pilote de l'action	Observatoire des Galliformes de Montagne	
Etat d'avancement / Résultats principaux	L'action 2 nécessite la réalisation de l'action 6 qui n'est, à ce jour, non finalisée. O 2.7 : de nombreuses initiatives sont entreprises afin de cartographier les enjeux Tétras-lyre. Une synthèse de tous ces travaux sera à réaliser. L'INRAE et l'OFB ont réalisé une cartographie d'habitat de reproduction grâce à la méthode de télédétection. Le PNV et PNE ont poursuivi le travail sur l'identification des zones non pâturées en cœur de parc, en cours de fermeture et les zones surpâturées (cf. 2022). L'ONF poursuit son travail de cartographie prédictive de l'habitat de reproduction du Tétras-lyre réalisée dans l'objectif de concilier la préservation du Tétras-lyre et l'exploitation forestière (cf. 2022) Le PNE et le CERPAM ont cartographié des enjeux environnementaux pour des MAEc. Pour cela, des réunions de concertation ont eu lieu avec les agriculteurs	
Informations	- Alexandre Defossez (INRAE) et al. Cartographie de l'habitat de reproduction du Tétras-lyre (<i>Lyrurus tetrix</i>) dans les Alpes françaises – Synthèse des résultats. 2023 - Drive des groupes de travail thématiques du PATLY – « bibliographie » des différents groupes : https://drive.google.com/drive/folders/1JoiUq3LAeIPSGFm83WuaO4KmfvcUSLuw?usp=drive_link	

Domaine CONSERVATION		
ACTION n°3	MULTIPLIER LES ACTIONS DE CONSERVATION DU TÉTRAS-LYRE ET DE SES HABITATS A L'ECHELLE LOCALE	PRIORITE 1 2 3
Enjeux	CON 1 : Conservation, connexion et quiétude des habitats	CON 2 : Réduction des facteurs de mortalité anthropique
Objectifs stratégiques	OB 1 : Contenir la progression des ligneux et éviter le pâturage trop précoce dans les habitats de reproduction OB 2 : Maintenir les habitats et leur connexion dans le cadre des projets d'aménagement OB 3 : Limiter le dérangement pendant les périodes sensibles OB 4 : Préserver les essences forestières importantes en hiver	OB 5 : Limiter les pertes dues aux percussions dans les câbles OB 6 : Adapter la gestion cynégétique OB 7 : Éviter de favoriser les prédateurs
Objectifs opérationnels	- Cibler les actions de connaissance et de gestion - Orienter les politiques publiques et les dispositifs financiers dédiés	
Continuité avec le PA TLY 1	A4, A8, A9, A10, A14, A15, A16, A18	
Description des opérations	O 3.1 : Acquérir les données manquantes relatives aux galliformes de montagne O 3.2 : Réalisation de diagnostics éco-pastoraux en lien avec la préservation des Tétras-lyre O 3.3 : Recueillir des informations relatives aux prédateurs (rapaces, renards...) lors des opérations de terrain et les porter à connaissance O 3.4 : Prendre en compte les enjeux Tétras-lyre dans la gestion courante des domaines skiables, notamment par la mise en place de refuges hivernaux O 3.5 : Prendre en compte les enjeux Tétras-lyre en période hivernale hors domaines skiables, notamment par la mise en place de refuges hivernaux O 3.6 : Contribuer à la prise en compte du Tétras-lyre dans les documents cadre de la gestion forestière (aménagement forestiers, plans simples de gestion, schémas de desserte) et s'assurer de leur application dans la gestion courante et l'exploitation des forêts O 3.7 : Mettre en œuvre des actions combinées de gestion pastorale et de restauration d'habitats de reproduction O 3.8 : Rendre les déchets alimentaires non accessibles aux prédateurs O 3.9 : Accompagner les éleveurs dans la mise en œuvre des mesures de gestion/restauration O 3.10 : Accompagner les exploitants des domaines skiables dans la mise en œuvre des actions de gestion/restauration O 3.11 : Améliorer les dispositifs de visualisation des tronçons dangereux O 3.12 : Améliorer les dispositifs visualisant les refuges hivernaux O 3.13 : Améliorer les techniques de réouverture de milieu	
Pilote de l'action	Fédération Régionale des chasseurs AuRA et l'Observatoire des Galliformes de Montagne	

Mise en œuvre des actions de conservation sur les habitats d'hivernage :

En 2023, la FDC 38, la FDC 73, la commune de Revel animatrice N2000, le PNM et le PNV ont réalisé des diagnostics d'habitat d'hivernage du Tétraz-lyre.



Diagnostic crottiers au Grand Colon

Le PNE et le PNV ont accompagné les domaines skiables des Deux Alpes (38), les Arcs, Val d'Isère et la Rosière (73) dans l'entretien de zones de tranquillité et dans la réflexion de futures zones de tranquillité sur leur domaine.

De nombreuses zones de tranquillité (ZT) ont été mises en place ou se sont poursuivies (entretien/remise en place de la matérialisation) en 2023 :

- Asters a mis en place la ZT de la Balme dans la RNN des Contamines Montjoie, la ZT de la Vogealle en RNN des Aiguilles Rouges, la ZT de la Trappe en RNN des Aiguilles Rouges, la ZT de la Croix de Lampin et la ZT de Salvadon en RNN de Sixt-Passy
- Le PNR Vercors a mis en place une ZT
- Le conseil départemental de l'Isère a mis en place une ZT hivernale (démontée au printemps)
- La FDC 38 sur Rivier Allemont et Lans en Vercors
- La commune de Revel animatrice N2000 sur le Grand Colon
- Le PNR de Chartreuse en partenariat avec le CAF Grenoble-Oisans a monté et démonté deux ZT sur Charmant Som et Chamechaude
- Le SD 05 de l'OFB a mis en place la ZT du bois des Oules
- Le SD 04 de l'OFB, la communauté de communes vallée d'Ubay animatrice N2000 et la FRC PACA ont mis en place une ZT sur Montclar
- Le PNE a entretenu la ZT de Fourant sur la commune de Réotier, la ZT du Fournel et la ZT de Villard Notre Dame
- Le SD 05 de l'OFB a entretenu les zones de tranquillité de Crévoux, Risoul, Fouran et Eypiol
- Le SD 38 de l'OFB a matérialisé le ZT existante de Combe Madame



Les partenaires ont participé au groupe de travail thématique « zone de tranquillité ».

Mise en œuvre des actions sur les câbles de remontées mécaniques :

Le PNE, la FRC PACA, la FDC 73 et la FDC 38 ont accompagné les exploitants des stations dans la mise en place de dispositifs de visualisation des câbles de remontées mécaniques : ils ont ainsi apporté leur expertise, programmé et hiérarchisé la visualisation des câbles de remontées mécaniques.

Asters et le PNV ont élaboré, avec les domaines skiables, 32 plans de visualisation.

Asters, la FDC 38 et le PNV ont participé à la visualisation de plus de 35 km de câbles de remontées mécaniques.



Montgenèvre



dispositifs variés



Tétras-lyre sur un câble de télésiège

Dans le cadre du POIA Birdski, le PNV et Asters ont mené des études de recherche et innovation afin d'améliorer les systèmes de visualisation. Pour cela, deux volets ont été développés : - des caméras thermiques et infrarouges ont été installées pour une période d'un an afin d'évaluer la fréquentation aviaire à proximité des remontées mécaniques ; - les capacités visuelles des oiseaux sont analysées (longueur d'onde, contraste et champ visuel). Le séminaire de clôture du programme a eu lieu fin 2023 pour présenter tous les résultats obtenus.

En collaboration avec des constructeurs (Montaz, Tool Invest, Prénas) et la PNV, la FDC 74 a travaillé sur la mise au point de nouveaux systèmes de visualisation.

Mise en œuvre des actions de conservation sur les habitats de reproduction :

De nombreuses Mesures AgroEnvironnementales et Climatiques (MAEc) ont mises en œuvre :

- La FDC 38 a mis en place 80 MAEc
- Le PNE a élaboré 6 contrats et mis en place des MAE sur 9 alpages avec report de pâturage
- Le PNR massif des Bauges a rédigé des plans de gestion pastoraux prenant en compte la période de reproduction
- La direction régionale AuRA de l'OFB est venu en appui à l'élaboration de MAEc sur 2 alpages

Le collectif GTNA et Agrifaune Alpin « pastoralisme et petite faune de montagne » ont réalisé un bilan sur la mise en place des MAEc sur les Alpes Françaises ainsi qu'une analyse de la politique Agro-écologique 2023-2027 au regard des propositions émises par le GTNA en 2021.

Des actions ont été menées en lien avec les MAEc :

- Le PNE et le SD 38 de l'OFB ont réalisé des diagnostics écologiques sur 5 alpages
- Le PNR massif des Bauges a réalisé des diagnostics pastoraux
- Asters, le service départemental 38 de l'OFB, le PNE, le PNV ont mené des réunions d'information et de concertation avec les éleveurs afin de définir les MAEc en faveur des galliformes (retard de pâturage, zones de mise en défens)
- Le PNE a réalisé des cartographies des enjeux environnementaux
- La FDC 73 et la SEA 73, le PNE et la FAI, le PNV, la chambre d'agriculture et la SEA 73 se sont concertés afin de définir la nouvelle politique agricole
- La commune de Revel, animatrice N2000, l'ONF 73, la SEA 73 ont accompagné les bergers à la mise en place des enjeux Tétras-lyre définis dans les MAEc
- L'ONF 73 a financé un poste d'aide aux bergers afin d'aider la conduite des troupeaux et la réalisation de travaux de réouverture

La FDC 38 a lancé le programme Tétras-lyre du contrat Vert et Bleu Belledonne. Espace Belledonne a réalisé le bilan mi-parcours du Contrat Vert et Bleu Belledonne 2021-2026.

La FDC 04 et la FRC PACA ont réalisé des diagnostics d'habitat de reproduction.

La FDC 05, la FRC PACA, la FDC 38, la FDC 73, l'ONF 73 et l'ONF 74 ont effectué des travaux

	de restauration d'habitat de reproduction sur les communes de Villar d'Arène (05), Allemont, la Salette Falavaux (38), Villaroger (73) et à Sous-Dine (74). Environ 40 ha ont ainsi été restaurés en 2023. La Salette-Fallavaux Villar d'Arène Le conseil départemental de l'Isère a mis en place des zones de mise en défens estivale de 8 ha. L'ONF a mis en œuvre la clause Tétrasyre lors de travaux forestiers
Informations	- rapport et photos du programme Cynbiodiv de la FDC 05 et de la FRC PACA - fiche travaux de la Salette Fallavaux de la FDC 38 - Article « les MAEc favorables au pastoralisme et au petit gibier de montagne. Infochasse mag - n°64 – septembre 2023. p20-21 - Analyse de la politique Agro-écologique 2023-2027 au regard des propositions émises par le GTNA le 31 mai 2021 - Panneaux « sur les traces du Tétrasyre » (cf. A11) - Bilan mi-parcours du contrat vert et bleu Belledonne 2021-2026 et ses annexes : https://espacebelledonne.fr/cvb-bilan-mi-parcours/ - Drive des groupes de travail thématiques « zones de tranquillité » et « câbles » du PATLY : https://drive.google.com/drive/folders/1JoiUq3LAeIPSGFm83WuaO4KmfvcUSLuw?usp=drive_link - Applications : - Vigifaune - Actions de conservation - Biodiv'sport - Cahier technique du POIA Birdski « avifaune et domaines skiables partager l'espace » - Supports de présentation du séminaire de clôture du POIA Birdski - Synthèse des résultats concernant l'évolution des connaissances sur les capacités visuelles des oiseaux de montagne en lien avec la visualisation des câbles - Rapport sur la détection automatique d'oiseaux sur vidéos thermiques et infra rouge - Rapport d'étude des capacités visuelles du Tétrasyre Lyrurus tetrix - Rapport d'étude d'un nouveau type de balisage des remontées mécaniques

Domaine CONSERVATION			
ACTION n°4	INTEGRER LA CONSERVATION ET LA QUIETUDE DES HABITATS DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES SECTORIELLES DEDIEES A LA MONTAGNE		PRIORITE 1 2 3
Enjeux	CON 1 : Conservation, connexion et quiétude des habitats	CON 2 : Réduction des facteurs de mortalité anthropique	COM 3 : Information et formation des services de l'État, des collectivités territoriales, des organismes socio-professionnels et des propriétaires
Objectifs stratégiques	OB 2 : Maintenir les habitats et leur connexion dans le cadre des projets d'aménagement OB 3 : Limiter le dérangement pendant les périodes sensibles OB 4 : Préserver les essences forestières importantes en hiver	OB 5 : Limiter les pertes dues aux percussions dans les câbles OB 7 : Éviter de favoriser les prédateurs	OB 12 : Sensibiliser à la prise en compte de la conservation du Tétrasyre dans le cadre des politiques publiques
Objectifs opérationnels	- Prendre en compte les enjeux de conservation du Tétrasyre et de ses habitats dans les politiques publiques sectorielles aux différents échelons territoriaux - Veiller à une transversalité et une cohérence territoriale des diverses politiques publiques - Favoriser une démarche ascendante, valorisant les expériences de terrain dans la construction et/ou la révision des politiques publiques		
Continuité avec le PA TLY 1	A6, A7		
Description des opérations	O 4.1 : Contribuer à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques touristiques, agricoles, forestières... O 4.2 : Veiller à la prise en compte de la conservation des habitats dans les procédures de planification, d'aménagement et de développement territorial (DTA, SCoT, PLU....) O 4.3 : Intégrer les enjeux de conservation du Tétrasyre et de ses habitats dans les schémas de dessertes forestières et pastorales et dans les plans de circulation au sein des espaces protégés O 4.4 : Intégrer les enjeux de conservation du Tétrasyre et de ses habitats dans les politiques de soutien aux communes O 4.5 : Contribuer à la prise en compte de la conservation des habitats dans les stratégies de conservation des espaces naturels (SCAP, SRADDET, Schémas départementaux des Espaces naturels sensibles) O 4.6 : Veiller à la prise en compte des enjeux Tétrasyre dans les espaces protégés ou gérés à des fins de conservation (RNN, RNR, Charte de Parcs naturels, Réseau Natura 2000, Espaces Naturels Sensibles...) O 4.7 : Etudier la faisabilité d'intégrer des critères Tétrasyre dans les normes des dispositifs de certification concernés (PEFC ...)		
Pilote de l'action	Fédération Régionale des Chasseurs AuRA		
Etat d'avancement / Résultats principaux	Asters a participé à une réunion d'élaboration d'un plan d'aménagement forestier sur la commune de Chamonix. La FDC 04 a participé au comité de pilotage de l'Espace Naturel Sensible du Col Bas La FDC 38 a réalisé l'analyse des stratégies de contractualisation des PAEC par rapport à la petite faune de montagne La FRC PACA a mené une concertation avec les acteurs locaux pour améliorer la prise en compte du Tétrasyre dans les mesures de gestion (PNR Verdon, N2000 Clarée, N2000 Monges, N2000 Entraunes) La SEA 73, en partenariat avec l'ONF 73, a réalisé le bilan du plan de gestion pastorale des		

	deux estives de la réserve de Villaroger Le PNE, le PNM ont participé à l'élaboration de la liste rouge régionale sur les oiseaux
Informations	- Analyse de la politique Agro-écologique 2023-2027 au regard des propositions émises par le GTNA le 31 mai 2021 - Drive des groupes de travail thématiques du PATLY – « bibliographie » des différents groupes : https://drive.google.com/drive/folders/1JoiUq3LAeIPSGFm83WuaO4KmfvcUSLuw?usp=drive_link

Domaine CONSERVATION			
ACTION n°5	INTEGRER LA CONSERVATION ET LA QUIETUDE DU TÉTRAS-LYRE ET DE SES HABITATS DANS LES PROJETS D'AMENAGEMENT intégrer la conservation et la quiétude du tétras-lyre et de ses habitats dans les projets d'aménagement		PRIORITE 1 2 3
	Enjeux	Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels
	CON 1 : Conservation, connexion et quiétude des habitats	CON 2 : Réduction des facteurs de mortalité anthropique	COM 3 : Information et formation des services de l'État, des collectivités territoriales, des organismes socio-professionnels et des propriétaires
	OB 1 : Contenir la progression des ligneux et éviter le pâturage trop précoce dans les habitats de reproduction OB 2 : Maintenir les habitats et leur connexion dans le cadre des projets d'aménagement OB 3 : Limiter le dérangement pendant les périodes sensibles OB 4 : Préserver les essences forestières importantes en hiver	OB 5 : Limiter les pertes dues aux percussions dans les câbles OB 6 : Adapter la gestion cynégétique OB 7 : Éviter de favoriser les prédateurs	OB 13 : Sensibiliser à la prise en compte de la conservation du Tétrás-lyre dans le cadre de la gestion des espaces montagnards et notamment de l'instruction de dossiers d'aménagement
	- Prendre en compte les enjeux de conservation du Tétrás-lyre dans les projets d'aménagement et les procédures d'évaluation environnementale, tout en veillant à optimiser les démarches administratives et réglementaires		
	Continuité avec le PA TLY 1 A9		
	Description des opérations O 5.1 : Mobiliser la connaissance des enjeux Tétrás-lyre (et autres galliformes) et les outils développés dans le cadre du plan d'actions pour construire les projets d'aménagement (séquence ERC) O 5.2 : Faciliter l'instruction des évaluations environnementales et la mise en œuvre des projets (prise en compte en amont des enjeux TLY, phasage travaux...) O 5.3 : Organiser un suivi particulier des engagements des maîtres d'ouvrage dans la mise en œuvre de la séquence ERC et valoriser les résultats O 5.4 : Étudier le principe d'intégration dans la séquence ERC de mesures de compensation par anticipation en lien avec le programme d'actions		
	Pilote de l'action Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère et Domaines Skiables de France		
	Etat d'avancement / Résultats principaux Les DREAL et les DDT ont contribué aux avis de l'Autorité Environnementale sur des dossiers incluant des enjeux Tétrás-lyre. Le SD 05 de l'OFB a rédigé des avis techniques pour des projets d'aménagement avec mesures ERC tétras (Crévoux, Montgenèvre, etc.) La FDC 38 a accompagné le domaine skiable des Sept Laux pour un projet de piste bleue afin que les enjeux environnementaux soient pris en compte Le PNV a participé à une réunion de travail sur l'intégration des enjeux Tétrás-lyre dans la séquence ERC de deux projets de télécabine aux Arcs		

	Le PNV a veillé à l'intégration des enjeux Tétras-lyre dans l'étude de restructuration d'un secteur du domaine skiable de ValCenis, sur les Géants de Malgovert (structure en bois pour la sensibilisation à destination des enfants). L'OGM a communiqué des données relatives au Tétras-lyre à des bureaux d'études dans le cadre d'études d'impact de projets d'aménagement.
Informations	- Drive des groupes de travail thématiques du PATLY – « bibliographie » des différents groupes : https://drive.google.com/drive/folders/1JoiUq3LAeIPSGFm83WuaO4KmfvcUSLuw?usp=drive_link

Domaine CONSERVATION			
ACTION n°6	OPTIMISER LA GESTION ET LA CIRCULATION DES DONNEES INHERENTES AU PA TLY		PRIORITE 1 2 3
Enjeux	CON 1 : Conservation, connexion et quiétude des habitats	CON 2 : Réduction des facteurs de mortalité anthropique	GOUV 1 : Animation du plan d'actions
Objectifs stratégiques	OB 1 : Contenir la progression des ligneux et éviter le pâturage trop précoce dans les habitats de reproduction OB 2 : Maintenir les habitats et leur connexion dans le cadre des projets d'aménagement OB 3 : Limiter le dérangement pendant les périodes sensibles OB 4 : Préserver les essences forestières importantes en hiver	OB 5 : Limiter les pertes dues aux percussions dans les câbles	OB 14 : Coordonner le plan d'actions OB 15 : Suivre la mise en œuvre des actions et en établir le bilan
Objectifs opérationnels	- Disposer de données standardisées à l'échelle du massif - Optimiser l'archivage et le partage des données mises à jour au sein du collectif PA TLY		
Continuité avec le PA TLY 1	A11		
Description des opérations	O 6.1 : Créer et mettre à jour la base de données des pratiques pastorales : améliorations pastorales et MAEC O 6.2 : Créer et mettre à jour la base de données des pratiques cynégétiques : prélèvements, réglementation O 6.3 : Créer et mettre à jour la base de données des pratiques forestières : plans simples de gestion, clause environnementale mobilisée lors d'exploitation forestière. O 6.4 : Créer et mettre à jour une interface de consultation des refuges hivernaux et des zones sensibles galliformes de montagne en lien avec les pratiques récréatives hivernales O 6.5 : Poursuivre la centralisation des données relatives aux programmes de suivi de l'Observatoire des Galliformes de Montagne O 6.6 : Organiser les passerelles de transfert entre les bases de données O 6.7 : Tenir à disposition une base de métadonnées (type, source, organisme, date de mise à jour....) O 6.8 : Réfléchir à la diffusion des données dans la sphère publique		
Pilote de l'action	Observatoire des Galliformes de Montagne		
Etat d'avancement / Résultats principaux	O 6.4 : 1 nouvelle plateforme relaye les zones de tranquillité du programme Biodiv'sport UtagawaVtt.com. Des prises de contact ont également été faites avec Décathlon, Outdoor, l'hygiène et FatMap. Des échanges sont également en cours avec l'IGN afin que les zones apparaissent dans le Géoportail. Les bases de données de l'OGM poursuivent d'alimenter l'application web « actions de conservation » de consultation cartographique des câbles de remontées mécaniques ainsi que les zones de tranquillité, Biodiv'sport et Vigifaune.		
Informations	https://biodiv-sports.fr/login/?next=/https://geo.ofb.fr/adws/app/e50b8f3f-580a-11ec-a6e0-0b1c4cc251fc/index.html - Drive des groupes de travail thématiques du PATLY – « bibliographie » des différents groupes : https://drive.google.com/drive/folders/1JoiUq3LAeiPSGFm83WuaO4KmfvcUSLuw?usp=drive_link		

Domaine CONSERVATION		
ACTION n°7	HARMONISER LES MISSIONS REGALIENNES SUR LE TÉTRAS-LYRE ET SES HABITATS	
	Harmoniser les missions régaliennes sur le Tétras-lyre et ses habitats	PRIORITE 1 2 3
Enjeux	CON 1 : Conservation, connexion et quiétude des habitats	CON 2 : Réduction des facteurs de mortalité anthropique
Objectifs stratégiques	OB 3 : Limiter le dérangement pendant les périodes sensibles	OB 6 : Adapter la gestion cynégétique
Objectifs opérationnels	- Préserver les zones d'hivernage et de reproduction du Tétras-lyre - Contrôler les prélèvements	
Continuité avec la PA TLY 1	/	
Description des opérations	O 7.1 : Harmoniser les missions régaliennes réalisées par les agents assermentés dans les différentes structures O 7.2 : Recenser les atteintes à l'espèce (plan de chasse) ou à ses habitats (pratiques motorisées, utilisation des pistes forestières, non-respect des APPB et mises en défens visant la quiétude sur les zones d'hivernage, ...)	
Pilote de l'action	Office Français de la Biodiversité	
Etat d'avancement / Résultats principaux	Les services départementaux de l'OFB ont poursuivis la surveillance et contrôles des prélèvements de chasse du Tétras-lyre Les services départementaux de l'OFB, l'ONF 73, le PNE et le PNV ont réalisé des missions de surveillance pour le respect des zones de tranquillité en zone réglementée.	
Informations	/	

Domaine AMELIORATION DES CONNAISSANCES		
ACTION n°8	ÉVALUER LES IMPACTS DES ACTIONS DE PRESERVATION/RESTAURATION DU TÉTRAS-LYRE ET DE SES HABITATS	PRIORITE 1 2 3
Enjeux	AMC 1 : Pérennité des suivis	AMC 2 : Soutien à la recherche appliquée
Objectifs stratégiques	OB 8 : Orienter et évaluer les actions	OB 9 : Mesurer l'impact des facteurs limitants
Objectifs opérationnels	- Mesurer l'efficacité des actions de gestion sur la conservation du Tétrás-lyre et de ses habitats - Adapter les actions de conservation/restauration aux besoins des oiseaux	
Continuité avec le PA TLY 1	A24	
Description des opérations	O 8.1 : Analyser la réponse (démographie et comportement) de tétras lyres aux actions de restauration d'habitat de reproduction O 8.2 : Analyser la réponse (démographie et comportement) de tétras lyres à la mise en place de zone refuge O 8.3 : Analyser la réponse du Tétrás-lyre (démographie) à des opérations de régulation des prédateurs sur trois sites qui accompagnent des actions de conservation O 8.4 : Développer des indicateurs de réponses et d'actions à destination des services techniques des structures impliquées dans la gestion du Tétrás-lyre et de ses habitats O 8.5 : Développer des indicateurs de réponse et d'action dans le cadre de la mise en œuvre d'actions de conservation du tétras et/ou de ses habitats à destination des socio-professionnels locaux (référents domaine skiable, bergers.....) O 8.6 : Développer des protocoles d'évaluation socio-économique des modifications de pratiques humaines induites par le PATLY	
Pilote de l'action	L'Office Français de la Biodiversité - service départemental des Hautes-Alpes	
Etat d'avancement / Résultats principaux	O 8.1 et 8.2 : La FDC 73, l'OFB DRAS, le PNV, le PNE et l'OFB SD 05 ont poursuivi les études sur le comportement spatial des Tétrás-lyre qui permettent d'améliorer les connaissances sur les réponses des Tétrás-lyre à la mise en place de zones de tranquillité, visualisation des câbles, Des résultats ont notamment été présentés lors du séminaire de clôture du programme européen POIA Birdski. Asters a réalisé des protocoles de suivi de zones de tranquillité. Le groupe de travail thématique « zones de tranquillité ». le groupe a identifié la nécessité d'améliorer et développer les protocoles de suivi des zones de tranquillité. Le PNV a réalisé une enquête sociologique d'appropriation des zones de tranquillité. Le PNE a mené une réflexion sur la mise en place d'actions permettant de mesurer l'efficacité des mesures MAEc. L'ONF 73 a réalisé des photos à partir de drones afin d'améliorer le suivi de la dynamique des milieux. Des femelles de Tétrás-lyre ont également été équipées afin d'analyser l'utilisation des zones ouvertes. O 8.3 : le groupe de travail thématique « prédation » s'est réuni. Un projet d'étude sur le comportement spatial des renards est en cours de montage sur un site savoyard. Il apparaît cependant difficile d'apporter des éléments sur la réponse du Tétrás-lyre en terme démographique sur la présence/absence de prédateur.	
Informations	- Drive des groupes de travail thématiques du PATLY – « bibliographie » des différents groupes : https://drive.google.com/drive/folders/1JoiUq3LAeIPSGFm83WuaO4KmfvcUSLuw?usp=drive_link - Cahier technique du POIA Birdski « avifaune et domaines skiables partager l'espace » - Rapport d'analyse des données GPS des Tétrás-lyre - Rapport d'analyse des données GPS des Tétrás-lyre - Supports de présentation du séminaire de clôture du POIA Birdski	

Domaine AMELIORATION DES CONNAISSANCES		
ACTION n°9	PERENNISER ET AMELIORER LE SUIVI DEMOGRAPHIQUE DU TÉTRAS-LYRE Pérenniser et améliorer le suivi démographique du Tétras-lyre	PRIORITE 1 2 3
Enjeux	AMC 1 : Pérennité des suivis	
Objectifs stratégiques	OB 8 : Orienter et évaluer les actions	
Objectifs opérationnels	- Disposer des éléments relatifs au Tétras-lyre pour orienter et évaluer le plan d'action - Evaluer l'impact des facteurs jugés limitants sur l'état sanitaire des oiseaux et les paramètres démographiques	
Continuité avec le PA TLY 1	A11, A13, A16	
Description des opérations	O 9.1 : Suivre l'évolution de la répartition communale et de la répartition par unité naturelle O 9.2 : Pérenniser les dispositifs d'échantillonnage destinés à estimer le succès annuel de la reproduction, les effectifs et leur tendance O 9.3 : Animer le collectif des maîtres d'œuvre des programmes de suivi démographique O 9.4 : Former et labelliser les maîtres-chiens au respect du protocole de comptage au chien d'arrêt O 9.5 : Produire annuellement un bilan du suivi démographique du Tétras-lyre O 9.6 : Suivre l'équipement des câbles avec des dispositifs de visualisation et l'évolution du parc des remontées mécaniques O 9.7 : Poursuivre le suivi sanitaire sur les sites actuels voire étendre le dispositif à des secteurs prioritaires et organiser la restitution des résultats O 9.8 : Expérimenter de nouvelles méthodes de suivi démographique (pièges photo, bioacoustique, génétique...)	
Pilote de l'action	Observatoire des Galliformes de Montagne	
Etat d'avancement / Résultats principaux	Les partenaires ont travaillé sur la réalisation d'une carte à dire d'experts de la présence globale du Tétras-lyre sur les départements des Alpes du Haute Provence, des Hautes Alpes, de l'Isère et de la Drôme. Les résultats de l'enquête sur la répartition spatiale du Tétras-lyre (et des autres espèces de galliformes de montagne) à l'échelle communale sur la décennie 2010-2019, a été valorisé dans la revue Comprendre pour agir. L'espèce est actuellement présente de manière régulière sur 520 communes dont 11 communes au sein desquelles les partenaires ont notés une apparition durant la dernière décennie. Les résultats montrent une présence irrégulière sur 85 communes.  Les membres de l'OGM ont réalisé des comptages de coqs chanteurs au printemps sur 22 sites historiques et ont réalisé des comptages de poules et jeunes en été sur 122 sites historiques. L'estimation de l'indice reproducteur du Tétras-lyre sur les Alpes françaises en 2023 est de 1,67 jeunes/poules. L'OGM/OFB a fait un bilan des campagnes de comptages au chant Tétras-lyre effectué dans le cadre de l'estimation des populations de coqs chanteurs de Tétras-lyre par échantillonnage probabiliste des secteurs de comptage. Des formations de maitres-chiens ont été réalisées par la FDC 38 et l'OFB. L'OGM et ses membres ont réalisé « l'enquête câbles » auprès des domaines skiables afin de connaître l'évolution du parc de remontées mécaniques et la visualisation des infrastructures.	

	Le PNV et Asters ont mis à jour les plans de visualisation. Le PNV et Asters ont poursuivi le suivi sanitaire (récolte d'échantillons, analyse des échantillons, autopsie, ...).
Informations	- Dos Santos V. et Montadert M., Observatoire des galliformes de montagne. 2023. Répartition communale de la petite faune de montagne en France : bilan de la décennie 2010-2019 et évolution depuis 1950. Office français de la biodiversité. Collection Comprendre pour agir. 36 pages. - Succès reproducteur des galliformes de montagne - Alpes –2023 - Estimation des populations de coqs chanteurs de Tétraz-lyre par échantillonnage probabiliste des secteurs de comptage – janvier 2024 - Futur rapport « enquête câbles » - publication prévue en 2024 - Drive des groupes de travail thématiques du PATLY – « bibliographie » des différents groupes : https://drive.google.com/drive/folders/1JoiUq3LAelPSGFm83WuaO4KmfvcUSLuw?usp=drive_link

Domaine FORMATION / SENSIBILISATION			
ACTION n°10	ORGANISER DES FORMATIONS LABELLISANTES DES ACTEURS DU PLAN		PRIORITE 123
Enjeux	CON 1 : Conservation, connexion et quiétude des habitats	COM 1 : Sensibilisation du grand public	
Objectifs stratégiques	OB 3 : Limiter le dérangement pendant les périodes sensibles	OB 10 : Communiquer sur le dérangement occasionné par les pratiques humaines pendant les périodes sensibles	
Objectifs opérationnels	- Co-construire le contenu de formation avec les publics à former - Assurer la reconnaissance des acteurs formés du plan		
Continuité avec le PA TLY 1	A9, A21, A22		
Description des opérations	O 10.1 : Organiser des formations à la mobilisation de la boîte à outils dédiée aux réseaux locaux d'acteurs du plan d'actions O 10.2 : Organiser des formations à destination des socio-professionnels O 10.3 : Organiser des formations à destination des bureaux d'études et services instructeurs O 10.4 : Organiser des formations à destination des maîtres d'ouvrage O 10.5 : Organiser des formations auprès des cursus universitaires dédiés aux métiers de la montagne O 10.6 : Organiser des formations auprès de gestionnaires d'espaces ou services des collectivités		
Pilote de l'action	Fédération Régionale des Chasseurs AuRA		
Etat d'avancement / Résultats principaux	La FDC 38 et le collectif GTNA ont rédigé des fiches types pour les galliformes de montagne. La FDC 38 a organisé 3 journées formations obligatoires PAEc en Isère. La FRC PACA, en collaboration avec le SD 04 de l'OFB, a mené une formation du personnel du CRET de Briançon sur les enjeux Tétrasyre. Le PNV a formé les employés du domaine skiable Mottaret-Courchevel (S3V) ainsi que les hôtesses du parc aux enjeux Tétrasyre.		
Informations	- Fiches formation du GTNA pastoralisme et petite faune de montagne - Drive des groupes de travail thématiques du PATLY – « bibliographie » des différents groupes : https://drive.google.com/drive/folders/1JoiUq3LAeIPSGFm83WuaO4KmfvcUSLuw?usp=drive_in		

Domaine FORMATION / SENSIBILISATION			
ACTION n°11	SENSIBILISER A LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX DE CONSERVATION DU TÉTRAS-LYRE EN PERIODE HIVERNALE		PRIORITE 1 2 3
Enjeux	COM 1 : Sensibilisation du grand public	COM2 : Formations professionnelles	COM 3 : Information et formation des services de l'État, des collectivités territoriales, des organismes socio-professionnels et des propriétaires
Objectifs stratégiques	OB 10 : Communiquer sur le dérangement occasionné par les pratiques humaines pendant les périodes sensibles	OB11 : Sensibiliser les étudiants des formations supérieures et professionnelles concernées par les métiers en lien avec la montagne	OB 12 : Sensibiliser à la prise en compte de la conservation du Tétrás-lyre dans le cadre des politiques publiques OB 13 : Sensibiliser à la prise en compte de la conservation du Tétrás-lyre dans le cadre de la gestion des espaces montagnards et notamment de l'instruction de dossiers d'aménagement
Objectifs opérationnels	- Intégrer les enjeux de conservation et de quiétude du tétras dans les pratiques touristiques et récréatives hivernales		
Continuité avec le PA TLY 1	A22		
Description des opérations	O 11.1 : Développer des supports de communication standardisés (plaquettes, web...) O 11.2 : Multiplier les opérations de sensibilisation (conférences,) O 11.3 : Initier des partenariats avec ESF O 11.4 : Initier des partenariats avec les offices du tourisme concernés		
Pilote de l'action	Fédération Régionale des Chasseurs AuRA		
Etat d'avancement / Résultats principaux	O 11.1 : De nombreux outils de communication et sensibilisation ont été élaboré par les partenaires du plan d'actions : - Création et diffusion de documents techniques et méthodologiques dont le cahier technique Massif montagnard - Avifaune et domaines skiables - Partagez l'espace - Panneaux d'information et sensibilisation diffusés lors de la fête de la transhumance en Belledonne - La FRC PACA a développé des outils de communication - L'ONF 73 a renouvelé les panneaux de sensibilisation détériorés - Des communiqués de presse ont été rédigés et diffusé par le PNV - Asters a organisé et animé des soirées de projection et conférences sur la sensibilité hivernale et réalisé des animations grand public O 11.2 : - Le PNV est intervenu lors des AG de section sur Meribel et Pralognan la Vanoise - Le PNV, l'OGM et Asters ont organisé et animé le séminaire de clôture du programme européen POIA Birdski - Le PNV a réalisé une conférence sur la quiétude hivernale dans le cadre des 60 ans du PNV - Le PNE a organisé et animé des conférences sur le dérangement hivernal O 11.3 : - L'ONF 73 a sensibilisé les ESF de la réserve Naturelle Nationale des Hauts de Villaroger - la FRC PACA a mené une conférence de sensibilisation des ESF de Puy Saint Vincent,		

	Montclar et Serre Chevalier et transmis les outils de communication  Montclar  Montgenèvre O 11.4 : - La FDC 38 a rencontré deux offices du tourisme afin de définir les besoins des OT vis-à-vis du Tétrasylyre et ainsi mener une réflexion sur un futur projet (affiches, réseaux sociaux, power point) pour sensibiliser le grand public et les professionnels - la FRC PACA, en partenariat avec le SD 04 de l'OFB, a mené une conférence de sensibilisation des Offices de tourisme du Devoluy, Pays des Ecrins, Serre Chevalier, Hautes Vallée, Auron St Etienne de Tinée, Blanche Serre-Ponçon et leur a transmis les outils de communication Le groupe « communication » s'est réuni afin de faire un retour sur l'utilisation des outils développés en domaine skiable et amorcer un projet de plan de communication commun et partagé
Informations	- Panneaux « sur les traces du Tétrasylyre » mis en place lors de la fête de la transhumance en Belledonne - Affiche déclinée du pack communication patly sur la percussion dans les câbles - Affiche déclinée du pack communication patly sur les enjeux estivaux - Prospectus du pack communication décliné aux enjeux estivaux uniquement - Article de presse la Provence « cohabitation vitale pour le Tétrasylyre » - cahier technique Massif montagnard - Avifaune et domaines skiables - Partagez l'espace - supports de présentation du séminaire de clôture du programme européen POIA Birdski - Synthèse des résultats concernant l'évolution des connaissances sur les capacités visuelles des oiseaux de montagne en lien avec la visualisation des câbles - Rapport sur la détection automatique d'oiseaux sur vidéos thermiques et infra rouge - Rapport d'étude des capacités visuelles du Tétrasylyre Lyrurus tetrix - Rapport d'analyse des données GPS des Tétrasylyre - Drive des groupes de travail thématiques du PATLY – « bibliographie » des différents groupes : https://drive.google.com/drive/folders/1JoiUq3LAeIPSGFm83WuaO4KmfvcUSLuw?usp=drive_link

Domaine GOUVERNANCE		
ACTION n°12	ORGANISER LA GOUVERNANCE DU PLAN D' ACTIONS	
		PRIORITE 1 2 3
Enjeux	GOU 1 : Animation du plan d'actions	GOU 2 : Valorisation du plan d'actions
Objectifs stratégiques	OB 14 : Coordonner le plan d'actions OB 15 : Suivre la mise en œuvre des actions et en établir le bilan	OB 16 : Communiquer sur le plan d'actions
Objectifs opérationnels	- Maintenir la dynamique collective sur la durée du plan - Faciliter la mise en œuvre et le suivi du plan d'actions - Faire connaître le plan d'actions à l'échelle nationale voire transfrontalière	
Continuité avec le PATLY 1	A24	
Description des opérations	O 12.1 : Aider à construire des projets et rechercher les financements O 12.2 : Animer la mise en œuvre du plan d'actions, notamment à travers le comité de pilotage O 12.3 : Annuellement, organiser la remontée d'informations du local au global, centraliser les bilans des actions engagées par groupes d'acteurs O 12.4 : Organiser l'évaluation du PATLY O 12.5 : Représenter le collectif du plan d'actions aux différentes échelles décisionnelles O 12.6 : Faire connaître le plan à l'échelle nationale voire internationale	
Pilote de l'action	Observatoire des Galliformes de Montagne	
Etat d'avancement / Résultats principaux	La veille des financements potentiels s'est poursuivie et envoyée à tous les partenaires du plan d'actions au fil de l'eau. Des mails de financements potentiels a été envoyé aux animateurs N2000 le 10 juillet, le 2 mai aux partenaires savoyards et à tous les partenaires le 3 mars, 13 mars et 5 mai. Le comité de pilotage s'est réuni le 6 avril 2023. La demande de prolongation du plan d'actions a fait l'objet de présentation devant les CSRP AuRA et PACA en mai 2023. 5 groupes de travail thématiques se sont réunis en 2023 : 1- domaines skiables et activités hivernales (volet câbles) 8- prédation 9- communication (2020 et 2021) 13- milieux forestiers 14- pastoralisme (GTNA) Le PNV a assuré l'animation et la coordination du POIA Birdski. Le PNV, l'OGM et Asters ont organisé et animé le séminaire de clôture du programme européen POIA Birdski Le PNV, la FRC AuRA (représentée par les FDC 38 et 74) et l'OGM ont participé au congrès annuel Domaines Skiables de France à Toulon La FDC 38 assure l'animation et la coordination GTNA Agrifaune « pastoralisme et petite faune de montagne » La FRC PACA et la SEA 74 assure l'animation de programme Agrifaune massif « pastoralisme et petite faune de montagne »	
Informations	- Comptes rendus des groupes de travail patly - Plateforme d'échanges et d'informations du plan d'actions à destination des partenaires : https://drive.google.com/drive/folders/1F5TeVwu388b84jUMLYTX0LeF3IMU3_bd?usp=share_link - Plateforme d'échanges et d'informations du plan d'actions à destination du grand public : https://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/2017-2022-plan-d-action-pour-la-conservation-du-a18217.html	

Acronymes

A1 à A12 : Action

AuRA : Auvergne Rhône-Alpes

CIMA : Convention Interrégionale du Massif des Alpes

CON : conservation

CTENS : Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles

DDT : Direction Départementale des Territoires

DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

DS : domaine skiable

DSF : Domaines Skiabiles de France

DTA : directives territoriales d'aménagement

EDF : Electricité De France

EEDD : Education à l'Environnement et au Développement Durable

ENS : Espace Naturel Sensible

ERC : Eviter réduire compenser

ESF : Ecole de Ski Français

FAI : Fédération des Alpagnes de l'Isère

FDC : Fédération Départementale des Chasseurs

FNADT : Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire

FRC : Fédération Régionale des Chasseurs

GPS : Global Positioning System ; Système mondial de positionnement

GTNA : Groupe Technique National Agrifaune

IRSTEA : Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture

LPO : Ligue pour la Protection des Oiseaux

MAEc : mesure agro-environnementale et climatique

MNHN : Muséum National d'Histoire Naturelle

N2000 : Natura 2000

OB : objectif

OFB : Office Français de la Biodiversité (DIR : Direction Interrégionale ; DR : Direction Régionale ; SD : Service départementaux ; DRAS : Direction de la recherche et Appui Scientifique)

OGM : Observatoire des Galliformes de Montagne

ONF : Office National des Forêts

ORB : Observatoire Régional de la Biodiversité

PACA : Provence Alpes Côtes d'Azur

PAEc : projets agro-environnementaux et climatiques

PATLY : Plan d'Actions pour la conservation du Tétralyre et de ses habitats 2017-2022

PEFC : Programme de reconnaissance des certifications forestières

PLU : Plan Local d'Urbanisme (I : intercommunal)

PN : Parc National (V : Vanoise ; E : Ecrins)

PNR : Parc Naturel Régional (B : Bauges ; C : Chartreuse ; V : Vercors ; Q : Queyras)

POIA : Programme Interrégional du Massif Alpin

RNN : Réserve Naturelle Nationale



RNR : Réserve Naturelle Régionale

SCAP : Stratégie de Création des Aires Protégées

SCoT : schéma de cohérence territoriale

SEA : Société d'Economie Alpestre

SRADET : Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires

UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature

UN : unité naturelle

ZT : zone de tranquillité



CONSERVER LE TETRAS-LYRE... TOUS ENSEMBLE



Avril 2024
B. Amblard
Observatoire des Galliformes de Montagne

Avec le soutien financier de l'Office Français de la Biodiversité

